Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260206-D_26_010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE **n°26-010**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - GUIPEL

Date de convocation
30/01/2026

Date d'affichage
30/01/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 15
Absents avec procuration : 3
Absents : 0
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 6 février 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., M. Samson H., Mme Georges M., Mme Corradini-Mochet C., Mme Pondemer S, M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Galipaud B., Mme Basille V., M. Denais J.-C. et Mme Jeanneteau N.

Etaient absents excusés : M. Le Guellec Y., M. Rucay D., et Mme Thomas C.

Procurations : M. Le Guellec Y. à M. Louazon S., M. Rucay D. à Mme Joucan I., Mme Thomas C. à M. Galipaud B.

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Basille V. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-010 – Equipement, travaux – Travaux sur le pont de la Ville au Duc

M. Denais J.-C. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'état du pont sur la rigole du Chesnay, route de la Ville au Duc, s'est fortement dégradé et il devient impératif de prévoir une réfection du radier et de la banquette béton du pont. L'opération doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la police de l'eau et devra intervenir en période de basse eau.

Il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise de maçonnerie Franck ANDRÉ pour un montant de 11 540,00 € HT.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

- **APPROUVE** le programme de réparation sur le pont de la Ville au Duc ;
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise Franck ANDRÉ pour un montant de 11 540 € HT ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer le devis.

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

La secrétaire de séance